

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 juillet 2023.

Le département de l'Allier est placé en vigilance « orange » orages

Mardi 11 juillet 2023, Madame le Préfet de l'Allier déclenche une alerte météo pour orages suite au passage en vigilance orange du département de l'Allier par les services de météo-France.

En milieu d'après-midi, des orages se développent rapidement sur le nord de l'Auvergne, notamment l'Allier et le nord-ouest du puy-de-dôme. Ils s'étendent rapidement ensuite vers le nord de Rhône-Alpes.

A la suite de l'épisode caniculaire, ils sont particulièrement intenses et sont caractérisés par un risque de fortes rafales de vent pouvant atteindre, voire ponctuellement dépasser 100-120 km/h, de la grêle possiblement de grosse taille. Les précipitations sous les orages sont également intenses, mais circulant assez rapidement, les cumuls de pluie attendus ne sont pas excessifs.

Les orages violents évacuent le nord de l'Auvergne en début de soirée, mais des orages sporadiques perdurent jusqu'en milieu de nuit.

Dans le contexte des préparatifs de la 11^{ème} étape du Tour de France et des préparatifs de la fête nationale du 14 juillet, le vent et les intempéries peuvent impacter sérieusement les aménagements et équipements. Une attention toute particulière devra être apportée aux structures temporaires (décorations diverses, tentes, scènes, barnums et chapiteaux ainsi qu'aux installations électriques).

Cette situation fortement orageuse nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque important de phénomènes violents : rafales de vent sous orages et grêle.

Conséquences possibles :

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de Comportement :

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- * Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Contact presse Bureau de la communication interministérielle